

RÈGLEMENT



L'association Jogging Santé Millas organise " La Panoramique " le jeudi 5 août 2021.

PARCOURS

Circuit vallonné de 16,9 Km balisé tous les kilomètres et fléché, à parcourir sur route et chemins en randonneur ou coureur.

Départ : Centre Culturel de MILLAS, arrivée : rue de la Fontaine.

Dénivelé : 400 m

PARTICIPATION

La Panoramique est ouverte aux hommes et femmes licenciés ou non, dès la catégorie Junior.

Les participants devront être soit :

- **titulaires d'une licence sportive**, en cours de validité :
 - **FFA** (licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass' Running),
 - **UFOLEP, FSGT, FSGT**, faisant apparaître, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition (**fournir photocopie licence**),
 - pour les licenciés **FFCO, la FFPM**, fournir un certificat médical réglementaire.
- **Non-licenciés** : fournir une photocopie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou athlétisme en compétition datant de moins d'un an.

Les organisateurs conserveront les photocopies des licences ou des certificats médicaux.

Aucun autre document ne sera accepté y compris les licences d'autres fédérations.

Pas de certificat médical pour la randonnée (épreuve sans classement).

INSCRIPTION

Inscription uniquement en ligne lapanoramique-millas.fr/inscriptions-en-ligne/

ou par courrier (envoi au plus tard le 31 juillet) à

JOGGING SANTÉ MILLAS 9, rue Jean Bourrat 66170 Millas

Aucune inscription ne sera prise le jour de l'épreuve

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards (randonnée et course) se fera lors d'une permanence au centre socio-culturel de Millas, allée Henri Barbusse.

Du Lundi 2 au Mercredi 4 août, de 17 h à 20 h.

Aucun dossard ne pourra être retiré le jour de l'épreuve.

ENGAGEMENT

10 Euros par coureur ou randonneur, chèque à l'ordre de « JOGGING SANTÉ MILLAS LA PANORAMIQUE ».

En cas d'annulation de l'épreuve, l'organisateur remboursera à 100 % l'engagement.

HORAIRES : Pas de Courses enfants en 2021

Randonnée : 17 H 30

Course « La Panoramique » : 19 H 00 (**Délai maximum : 2 H 30**)

SÉCURITÉ

Une protection médicale et un contrôle de passage à Força-Réal seront mis en place La circulation de tout véhicule à moteur (excepté les organisateurs) est interdite, de même que tout accompagnement à vélo.

CONCERNANT LE PORT DU MASQUE :

Au regard des conditions sanitaires, chaque participant doit disposer d'un masque au moment du départ, ainsi qu'après avoir franchi la ligne d'arrivée.

RAVITAILLEMENT

Au regard du contexte sanitaire, **les ravitaillements uniquement en eau (nécessité d'avoir son propre contenant)** sont présents sur le parcours. Avec la dotation, une poche « ravitaillement solide » sera remise à chaque participant.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les participants sont tenus de respecter les circuits tracés et balisés par l'organisation. Les participants sont également tenus de respecter le milieu naturel en ne jetant aucun emballage sur le parcours au risque d'être mis hors course. Tout coureur ne respectant pas ces points et identifié par un membre de l'organisation pourra être disqualifié. Des points collecte de déchets sont prévus sur le parcours.

RESPONSABILITÉ

Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile, souscrite auprès d'un assureur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

Le seul fait de s'inscrire implique l'acceptation du présent règlement.

En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de toute modification concernant l'organisation de la course.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Il sera établi un classement général.

Exceptionnellement cette année, les 3 premiers Hommes et Femmes seront récompensés.

Deux lots surprise seront remis à chaque participant.

GROS TIRAGE AU SORT DES DOSSARDS (randonneurs et coureurs) (affichage à l'arrivée de la course)

DROITS A L'IMAGE ET CNIL

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/78, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification et de suppression des données personnelles les concernant, en faisant une demande écrite auprès de l'association « Jogging santé Millas ».

Les participants autorisent expressément l'association « Jogging Santé Millas » à utiliser sur le site web de l'événement à titre gracieux les images ou vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître à l'occasion de la manifestation.

VESTIAIRE ET DOUCHE

En raison du contexte sanitaire, l'accès aux douches et vestiaires est interdit.

Les sanitaires sont assurés en respectant les gestes barrières.